

Nombres de délégués -
Afférents au Conseil : 49
- En exercice : 49
Qui ont pris part
à la délibération : 37
Votes exprimés : 36
POUR : 36
CONTRE : 0
Abstentions : 1
Date de la convocation :
26 mars 2024
Date d'affichage :
26 mars 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'YONNE

DELIBERATION
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

Présents : Philippe TRESPALLE - Jean-Marie MAURICE - Bruno CHARMET – Daniel RAVERAT, absent excusé (représenté par Benjamin RAVERAT) - Nadine LEGENDRE – Philippe DESCHAUMES - Béatrice BOISE – Jacqueline DUPLESSY – Florian FRAYER - Hervé PASCAULT, absent excusé (représenté par Jérôme PASCAULT) - Jacqueline DE DEMO - Jean-Louis GROGUENIN - Marie-Laure GRIMARD – Pierre-Yves ROY – Christian SCHILTZ – Stéphane MOREL – Christophe GENTIL - Rémy VIDAL, absent excusé (pouvoir à Stéphane MOREL) - Stéphane BARDOUX – Sandra PICART - Jean-Michel SABAN – Clément POINTEAU - François CAMBURET - Xavier COURTOIS – Jacques ROBERT - Claudine MANIGAULT – Michel GCHWEINDER, absent excusé (pouvoir à Annie ROUSSEAU) – Marcel GEORGES – Guy GUENIFFEY - Arnaud ROSIER - Pascal DUBOIS – Sylvie CHARPIGNON - Christian LARDIN – Annie ROUSSEAU - Hubert NAULOT - Bernard ENFRUN – Michel CODRAN –

Absents excusés : Gilles SACKEPEY – Nathalie LABOSSE – Daniel SIMONNET - Catherine VERNEAU – Philippe LARDIN – Claude CATRIN – Christophe CHEYSSON – Pierre NOIROT -

Absents : Evelyne CALLEJA – Cloria JAOLAZA - Bertrand LEBLANC – Frédéric CARRE -

Secrétaire de séance : Nadine LEGENDRE -

Objet de la délibération

**RESTRUCTURATION DE LA PARTIE ANCIENNE ECOLE DE JOUX LA VILLE
MODIFICATION DE L'APD ET DU PLAN DE FINACEMENT**

Le Président explique qu'une classe de maternelle étant accueillie à l'étage, l'école s'avère être classée en 4^{ème} catégorie. Ce classement implique notamment que certains éléments structurels soient retard au feu. C'est le cas notamment des planchers hauts de chaque niveau.

Les estimations APD des lots concernés par ces modifications ont été réévaluées, comme suit :

Lot n°1 - GROS ŒUVRE	109 751.45 € HT
Lot n°2 - CHARPENTE BOIS COUVERTURE	12 511.10 € HT
Lot n°3 - MENUISERIES EXTERIEURES BOIS ALU	50 020.60 € HT
Lot n°4 - MENUISERIES INTERIEURES BOIS SIGNALETIQUE	15 904.50 € HT
Lot n°5 – PLATRERIE	47 380.75 € HT
Lot n°6 – PEINTURES	10 451.52 € HT
Lot n°7 - REVETEMENTS DE SOLS FAIENCES	23 355.55 € HT
Lot n°8 - SERRURERIE METALLERIE	6 054.40 € HT
Lot n°9 – CHAUFFAGE, VENTILATION, PLOMBERIE	96 275.00 € HT
Lot n°10 – ELECTRICITE	33 000.00 € HT

COUT TOTAL HT DES TRAVAUX

404 704.87 € HT

D'autre part, le règlement d'attribution EFFILOGIS 2024 est paru. Nous avons inscrit une subvention de 100 000 € dans le plan de financement validé lors du Conseil Communautaire du 26 février 2024. Or, ce projet pourrait bénéficier d'un soutien de 120 000 €.



REÇU EN PREFECTURE

le 12/04/2024

Application agréée E-legalite.com

Plan de financement modifié

DEPENSES		RECETTES	
TRAVAUX		FINANCEMENTS PARTENAIRES	
Lot 1 - GROS ŒUVRE	109 751.45	DETR	68 756,00
Lot 2 - CHARPENTE BOIS COUVERTURE	12 511.10	FONDS VERT	205 871,00
Lot 3 - MENUISERIES EXT BOIS ALU	50 020.60	EFFILOGIS phase travaux (plafonnés)	120 000,00
Lot 4 - MENUISERIES INTERIEURES BOIS SIGNALETIQUE	15 904.50	EFFILOGIS phase études	20 950,00
Lot 5 - PLATRERIE	47 380.75		
Lot 6 - PEINTURES	10 451.52		
Lot 7 - REVETEMENTS DE SOLS FAIENCES	23 355.55		
Lot 8 - SERRURERIE METALLERIE	6 054.40		
Lot 9 - CHAUFFAGE, VENTILATION, PLOMBERIE	96 275.00		
Lot 10 - ELECTRICITE	33 000.00		
HONORAIRES DIVERS ET DEPENSES ANNEXES		AUTOFINANCEMENT	
Maitrise d'œuvre (15.8%)	69 168.17	Fonds propres (20%)	103 894.23
Contrôle technique, SPS	5 990.00		
Assistance à maîtrise d'ouvrage	13 487.50		
Diagnostic structure	3 150.00		
Diagnostic amiante plomb	733.33		
Programme	10 240.00		
Imprévus (3%)	11 997.36		
TOTAL DES DEPENSES HT	519 471.23	TOTAL DES RECETTES	519 471.23

Le Président propose, au vu des éléments qui viennent d'être présentés, de valider l'avant-projet définitif modifié ainsi que le nouveau plan de financement et d'autoriser le Président à solliciter les subventions auprès de la Région.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, par 36 voix pour et 1 abstention (Clément POINTEAU),

VALIDE l'avant-projet définitif modifié et son chiffrage estimatif tel que présenté ci-dessus.

APPROUVE le plan de financement modifié présenté ci-dessus.

SOLLICITE la Région pour l'attribution des financements EFFILOGIS - phase travaux.

CHARGE le Président de solliciter ces subventions.

AUTORISE le Président à signer toutes pièces se rapportant à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme.

La secrétaire de séance,
Nadine LEGENDRE



Le Président,
Xavier COURTOIS



PUBLIEE LE 15/04/2024

REÇU EN PREFECTURE

le 12/04/2024

Application agréée E-legalite.com